

Contribution De La Microfinance Au Financement De L'agriculture : Le Cas De La Coodefi Au Nord-Est De La Rd Congo

Kasereka Luhavo Gaétan

est Enseignant au Département de Comptabilité à l'Institut Supérieur de Commerce de Beni, Ville de Beni, Nord-Kivu, RDC

Résumé

L'agriculture demeure constituer le socle du décollage économique de la RDC où 70% de la population vivent hors du milieu urbain. Malheureusement, la banque créée pour la promotion de l'agriculture dans ce pays, la Banque de Crédit Agricole, a été liquidée en 1998. La microfinance est ainsi apparue comme une aubaine pour les pauvres agriculteurs. L'objet de l'étude a été déterminé et comparé la part orientée vers l'agriculture par la COODEFI et dégager le taux de remboursement des agriculteurs en adoptant une démarche comparative. En résumé, bien que l'agriculture occupe une grande frange de la population de la ville de Butembo (41%), les prêts sont destinés à priorité aux activités de commerce (80 %) et l'habitat (13,4 %) et dans une moindre proportion à l'agriculture (0,7 %) et l'élevage (0,4 %). Le taux de remboursement des agriculteurs est le plus faible (environ 50 %) contre 80% pour le commerce.

Mots clés : Agriculture, microfinance, microcrédit, Coopérative d'épargne et de crédit, Crédit.

Date of Submission: 20-08-2021

Date of Acceptance: 05-09-2021

I. Introduction

L'agriculture joue un rôle capital dans le développement d'un pays. Elle est en mesure de nourrir une population urbaine croissante, sans jamais constituer un frein à l'industrialisation (Judet 2005 : 34). En Afrique subsaharienne, l'agriculture joue un rôle important. Les zones agricoles et rurales abritent trois quart de la population, génèrent 70 à 80 % de l'emploi, 40 à 60 % du PNB, 80 à 90 % des recettes d'exportation et 80 à 90 % de l'offre alimentaire (World Bank, 1998).

Ainsi, le financement agricole et rural est une composante importante des stratégies de développement devra être adoptées par les pays du Sud (Yaron, et al., 1998).

Cependant, depuis la nuit des temps, les producteurs agricoles et ruraux sont confrontés aux divers obstacles d'accéder aux ressources nécessaires à la valorisation de leurs efforts. Il s'agit d'abord de l'accès à la terre, généralement contrôlée par une minorité de personnes. Ensuite, l'accès à la ressource financière pose problème. L'obtention des crédits est un chemin de croix pour les exploitants agricoles des pays en développement et plus particulièrement de la RDC.

Epinglant les priorités du développement de la RDC, Masangu (2009 : 149) juge que le secteur qui ne doit pas être négligé à très court terme dans l'effort de reconstruction et de modernisation de la structure économique congolaise, c'est celui de l'agriculture, pêche et élevage. L'agriculture demeure donc le socle du décollage économique de la RDC où 70% de la population vivent hors du milieu urbain.

La RDC dispose d'abondantes terres arables et d'une diversité climatique capable d'en faire le véritable grenier de l'Afrique. Malgré ce potentiel agricole, avec 80 millions d'hectares de terres arables, elle ne parvient pas toujours à nourrir sa population. L'autosuffisance alimentaire constitue un défi capital à relever pour l'avenir du pays (Masangu 2009 : 150). Il est évident qu'un support financier adéquat est une priorité pour booster le développement de la RDC.

Malheureusement, la banque créée pour la promotion de l'agriculture en RDC, Banque de Crédit Agricole, a été liquidée en 1998. Vers les années 90, le système monétaire du Congo a connu un dysfonctionnement notoire et l'agriculture (Kabuya et Matata 1999 : 150), nonobstant sa place prépondérante dans l'économie, surtout en milieu rural.

La microfinance apparaît ainsi comme la solution la mieux adaptée pour les populations souffrant d'un retard de développement. Elle devient une thérapeutique pour prendre en charge les pans de l'économie délaissés par les banques traditionnelles. Un constat paradoxal s'observe dans la réalité. Selon Malala (2012), 90% de la population congolaise, opérant dans le secteur informel, n'ont pas la possibilité d'accéder aux sources de financement.

En ville de Butembo, 2 individus sur 5, soit 41,1%, s'adonnent à l'agriculture et à l'élevage (Kayungura et Mumbere 2009 : 95). Le rapport de la Mairie de Butembo (2013) précise que la population de cette ville vit à très grand pourcentage de l'agriculture. Ainsi, une question se pose, ces agriculteurs, une frange importante de la population exclue, théoriquement, des financements classiques, se retrouvent-ils dans la microfinance ? Tel est le débat auquel nous participons dans cet article à partir de la réalité de la COODEFI en ville de Butembo.

L'objectif de cet article est de déterminer à quelle proportion la COODEFI contribue au financement de l'agriculture par rapports aux autres secteurs de l'économie. Il s'agit d'analyser la situation à la COODEFI où l'agriculture est considérée comme "priorité des priorités".

Pour y parvenir, la démarche comparative a été adoptée pour disséquer la part du crédit orientée vers l'agriculture ainsi que le taux d'insolvabilité des agriculteurs par rapport aux autres secteurs de l'économie. Cette démarche a été appuyée par la technique d'interview ainsi que le questionnaire d'enquête pour la récolte de données empiriques à la COODEFI Butembo pour la période allant de 2009 à 2013. La COOPEC-COODEFI (Cooperative Financière et de Développement socio-economique) a été créée à Butembo, en date du 28 avril 1982. Elle a son siège social à Butembo au Nord-Est de la RDC. Sa mission consiste à promouvoir les activités socio-économiques de ses membres. En 2012, la COODEFI a compté 17364 membres contre 18716 membres en 2013 avec un niveau d'épargne de 7 560 549,87 USD. L'effectif du personnel est au total 43 agents pour l'exercice 2013. Les produits d'exploitation ont été de 1 739 077,80 USD contre des charges de 1 178 831,14 USD.

Cet article est structuré en deux points. Le premier brosse le niveau des demandes des crédits sollicités par le secteur d'agriculture. Le deuxième apprécie le niveau des crédits sollicités par les agriculteurs ainsi que leur taux d'insolvabilité.

II. Demandes des crédits liées à l'agriculture à la COODEFI

Ce point met en exergue le niveau de crédit orienté à l'agriculture ainsi que le taux d'insolvabilité de ce secteur. Elle présente aussi le ratio de satisfaction des demandes de crédit des agriculteurs.

Catégories des bénéficiaires des crédits

Les différents bénéficiaires des crédits à la COODEFI par catégorie principale sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Bénéficiaires de crédit à la COODEFI de 2009 à 2013

| Années | Hommes | | Femmes | | Personnes morales | | Total |
|----------------|------------|-------------|------------|-------------|-------------------|------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | |
| 2009 | 658 | 86,2 | 110 | 13,8 | 26 | 3,3 | 794 |
| 2010 | 647 | 80,8 | 116 | 14,5 | 38 | 4,8 | 801 |
| 2011 | 643 | 82,0 | 121 | 15,0 | 27 | 3,0 | 791 |
| 2012 | 656 | 80,0 | 130 | 16,0 | 32 | 4,0 | 818 |
| 2013 | 721 | 83,0 | 125 | 14,0 | 21 | 3,0 | 867 |
| Moyenne | 665 | 82,4 | 120 | 14,6 | 28,8 | 3,6 | 814 |

Source : Les auteurs sur base des Rapports de la Commission de crédit de la COODEFI, exercices 2009 à 2013

Les bénéficiaires de crédits à la COODEFI sont principalement des hommes. Plus de 80% du portefeuille du crédit est orienté vers eux. Les femmes et les personnes morales ne bénéficient que faiblement des crédits à la COODEFI. Les femmes ont eu toujours des difficultés d'accéder aux crédits du fait de leur rang social. Elles ne sont pas, pour la plupart, possesseurs des titres de propriété et doivent avoir l'aval de leurs maris afin de bénéficier des crédits. Ce qui limite l'accession de ces dernières aux crédits. Leur part dans l'entrepreneuriat est aussi faible dans les pays en développement.

La COODEFI privilégie plus les personnes physiques que morales. Elle accorde plus d'intérêt à la personne physique, la moralité, la réputation et non au statut juridique de la personne morale.

Il est aussi utile d'analyser le ratio des demandes servies par rapport aux demandes reçues par secteur d'activités.

Degré de réponse aux sollicitations des agriculteurs

Les données, relatives aux satisfactions des demandes de crédit observées à l'exercice 2013, sont présentées au tableau 2.

Tableau 2. Taux de réponse aux demandes de crédit à l'exercice 2013

| | Agriculture | Commerce | Habitat | Elevage | Secteur social | Artisanat | TOTAL |
|------------------|-------------|----------|---------|---------|----------------|-----------|-------|
| Demandes reçues | 24 | 622 | 221 | 5 | 46 | 40 | 958 |
| Demandes servies | 22 | 551 | 203 | 5 | 46 | 40 | 867 |
| Ratio | 91,7 | 88,6 | 91,9 | 100 | 100 | 100 | 90,5 |

Source : Les auteurs sur base des Rapports de la Commission de crédit de la COODEFI, exercice 2013

Les demandes de crédit sont encore faibles. Sur un total d'environ 18 000 membres pour l'année 2013, il y a eu seulement 953 demandes. Les membres considèrent encore leur coopérative comme caissière et non comme partenaire. Ils se limitent aux opérations de dépôt-retrait et sollicitent peu le crédit. Pourtant, le crédit est l'une des principales activités d'une institution financière, de surcroît la principale source de profit pour les coopératives d'épargne et de crédit. Ces dernières, n'ayant aucun pouvoir de création de monnaie, tirent le maximum de leurs profits des intérêts que rémunèrent les crédits octroyés aux membres. Pour une bonne rentabilité et viabilité de la COOPEC, il faudrait que les membres sollicitent plus du crédit comme ils le font pour l'épargne.

Il ressort que le taux de réponse aux différentes demandes d'octroi de crédit est en moyenne de 90,7 %. Si 10 membres sollicitent du crédit, plus de 9 trouvent gain de cause. Plus de la moitié des demandes ont eu des réponses positives. D'ailleurs, pour l'élevage, le domaine social et l'artisanat, la totalité des demandes de crédit ont été satisfaites.

Pour l'agriculture, sur un total des 24 demandes reçues par la COODEFI, 91,7 % ont été satisfaites. Toutefois, le taux de réponse le plus bas s'observe pour le commerce soit 88,6%. La proportion des demandeurs des crédits par secteurs d'activités est présentée au tableau 3.

Tableau 3. Proportion des demandes servies des crédits par secteurs d'activités

| SECTEURS | 2009 | | 2010 | | 2011 | | 2012 | | 2013 | |
|----------------------------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|------|
| | Nombre | % |
| Commerce | 457 | 57,6 | 462 | 57,7 | 501 | 63,3 | 496 | 61,1 | 551 | 63,6 |
| Construction et habitat | 183 | 23,0 | 204 | 25,5 | 177 | 22,4 | 205 | 25,2 | 203 | 23,4 |
| Agriculture | 33 | 4,2 | 19 | 2,3 | 17 | 2,2 | 7 | 0,9 | 22 | 2,5 |
| Elevage | 5 | 0,6 | 11 | 1,4 | 13 | 1,6 | 47 | 5,8 | 5 | 0,6 |
| Frais scolaire et soins médicaux | 91 | 11,5 | 40 | 5,0 | 43 | 5,4 | 37 | 4,6 | 46 | 5,3 |
| Autres | 25 | 3,1 | 65 | 8,1 | 40 | 5,1 | 20 | 2,4 | 40 | 4,6 |
| Total | 794 | 100 | 801 | 100 | 791 | 100 | 812 | 100 | 867 | 100 |

Sources : Les auteurs sur base des Rapports de la Commission de crédit de la COODEFI, exercices 2009 à 2013.

Les agriculteurs et les éleveurs sont les deux catégories qui ne sollicitent pas souvent les crédits bien que le ratio de réponse à leur demande soit élevé. Le commerce et l'habitat sont les deux principaux secteurs sollicitant plus de crédit. La part des demandeurs des crédits pour l'agriculture varie de 0,9 à 4,2% par rapport aux autres secteurs notamment 57,6 à 63,6% pour le commerce et 22,4 à 25,5% pour le secteur de construction et habitat.

La COODEFI joue un certain rôle dans le financement des PME et particulièrement dans l'agriculture. Pour mieux étayer ce rôle, il est important de démontrer la part du crédit qui est orienté vers l'agriculture par rapport au total de crédit octroyé afin de déterminer s'il est considérable ou minime.

III. Niveau de crédit et taux de remboursement des agriculteurs

Répartition de crédit par secteur d'activité

Le tableau 4 présente la part de crédit orientée à chaque secteur d'activité notamment le commerce, l'habitat, l'agriculture, l'élevage et le social.

Tableau 4 - Part du crédit par secteur d'activités (montant en USD)

| SECTEURS | 2009 | | 2010 | | 2011 | | 2012 | | 2013 | | moyenne % |
|----------------------------------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|
| | Montant | % | |
| Commerce | 2 278 290 | 75,4 | 2 510 000 | 77,6 | 2 968 470 | 82,7 | 3 474 750 | 81,5 | 3 961 120 | 85,0 | 80,4 |
| Construction et habitat | 377 485 | 12,5 | 529 240 | 16,4 | 445 500 | 12,4 | 577 875 | 13,6 | 559 690 | 12,0 | 13,4 |
| Agriculture | 23 820 | 0,8 | 13 870 | 0,4 | 26 000 | 0,7 | 25 520 | 0,6 | 47 800 | 1,0 | 0,7 |
| Elevage | 11 280 | 0,4 | 12 110 | 0,4 | 10 620 | 0,3 | 30 050 | 0,7 | 11 350 | 0,2 | 0,4 |
| Frais scolaire et soins médicaux | 208 680 | 6,9 | 20 105 | 0,6 | 43 270 | 1,2 | 30 270 | 0,7 | 27 920 | 0,6 | 2,0 |
| Autres | 120 400 | 4,0 | 149 800 | 4,6 | 96 800 | 2,7 | 122 710 | 2,9 | 54 490 | 1,2 | 3,1 |
| Total | 3 019 955 | 100 | 3 235 125 | 100 | 3 590 660 | 100 | 4 261 175 | 100 | 4 662 370 | 100 | 100 |

Source : Les auteurs sur base des Rapports de la Commission de crédit de la COODEFI, exercices 2009 à 2013.

Le constat est que les prêts sont destinés à priorité aux activités commerciales (80,4 %), l'élevage, l'habitat (13,4 %), la scolarité et la santé (2 %) et dans une moindre mesure à l'agriculture (0,7 %) et l'élevage (0,4 %).

La contribution de la COODEFI au financement de l'agriculture est encore lilliputienne. La part du crédit orienté vers l'agriculture atteint à peine 0,7% de l'ensemble du portefeuille de crédit. Il ressort que le secteur rural peine toujours à trouver des financements adéquats. Les fonds sont largement débloqués au profit du commerce (plus de 80 %) et très peu en faveur de l'agriculture. Pourtant, l'agriculture occupe une grande frange de la population de la ville de Butembo, dont 41% de celle-ci vit de l'agriculture comme activité principale. Cette situation s'explique car la COODEFI n'octroie que des crédits à court terme et à échéance maximale de six mois. On n'y recourt que pour le besoin d'exploitation et non l'acquisition des biens ou matériels de production. Il est donc impossible pour un agriculteur de solliciter du crédit pour entreprendre des cultures pérennes (café, quinquina, etc.). Ce résultat converge avec la situation de Guinée, où Bakary et Gentil (2002 : 279) ont constaté que 4,1% des octrois de crédit étaient orientés à l'agriculture contre 86,7% au commerce.

La situation n'est donc pas différente des banques dites traditionnelles. Pourtant, la microfinance doit impérativement pallier à l'incapacité des celles-ci en proposant des solutions dans la lutte contre la pauvreté. La microfinance n'est pas encore une panacée pour le monde rural. Elle privilégie les activités plus lucratives à court terme notamment le commerce que le financement des investissements notamment l'agriculture. Cette situation est à déplorer du fait que le commerce est plus vulnérable à la conjoncture économique surtout dans le milieu d'exploitation de la COODEFI est extraverti. Le commerce est donc une activité à haut risque.

Tout crédit nécessite un remboursement. Qu'en est-il des agriculteurs ? Le point suivant présente le degré de solvabilité des agriculteurs.

Taux de remboursement du secteur d'agriculture

Le crédit doit être remboursé, puisqu'il s'agit de l'argent des autres, de la sueur des autres, de l'avenir des autres (Kakmo : 2011 : 78). Ainsi, il est utile de déterminer le taux de remboursement par secteur d'activités et particulièrement pour le secteur d'agriculture.

Le tableau 5, en annexe, renseigne que l'agriculture est l'unique secteur dans lequel le taux de remboursement est le plus faible chaque année. Il oscille autour de d'une moyenne de 50 % contrairement au commerce où le taux de remboursement atteint même 85 % en 2011 et 80 % en 2013. L'assertion selon laquelle les "pauvres sont pleins d'initiatives et remboursent plus vite que les riches" Norak (2005) n'est pas vérifiable pour les agriculteurs de la COODEFI.

L'agriculture est donc l'activité la plus risquée pour la COODEFI. Cette situation serait due au fait que les produits issus de l'agriculture dépendent des situations climatiques. La récolte est aléatoire. Le secteur agricole connaît aussi beaucoup des contraintes liées aux conséquences des guerres en répétition dans la région. Quelques uns de ces problèmes sont l'insécurité ambiante, la précarité des infrastructures, notamment les routes, les conflits fonciers, de changement climatique, etc.

La demande agricole présente aussi de nombreuses lacunes avec une population largement illettrée, incapable de produire une documentation et des garanties fiables (Mbouombou 2011 : 207). Bakari et Gentil (2002 : 161) affirment que les COOPEC sont aussi en amont et en aval de la production. Quand les récoltes sont bonnes, les mauvais payeurs justifient leur retard par la baisse des prix sur le marché. Par contre lorsque les récoltes sont médiocres, ils se plaignent de l'échec de la campagne pour justifier leur retard.

Epilogue

L'objectif de cet article a consisté à déterminer dans quelle proportion la COODEFI, une institution de microcrédit qui a comme agriculture la priorité des priorités, contribue au financement de l'agriculture.

Les résultats renseignent que la COODEFI n'a pas encore joué son rôle d'intermédiation financière pour les agriculteurs. Elle n'a pas l'engouement pour l'agriculture. L'avènement de la microfinance comme une panacée aux pauvres et surtout au monde rural n'est pas encore une réalité à la COODEFI. Bien que l'agriculture occupe une grande frange de la population de la ville de Butembo (41%), les prêts sont destinés à priorité aux activités de commerce (80 %) et l'habitat (13,4 %) et dans une moindre proportion à l'agriculture (0,7 %) et l'élevage (0,4 %). La part du crédit orientée à l'agriculture est donc lilliputienne. Aussi, le taux de remboursement des agriculteurs est le plus faible. Il oscille autour de 50% contrairement au commerce dont le taux de remboursement atteint même plus de 80%. En conclusion, la Microfinance n'est pas une ceinture insubmersible pour les pauvres agriculteurs.

Références bibliographiques

- [1]. Bakari Koulibaly et Gentil Dominique (2002) : *Le crédit rural de Guinée. Du projet à l'institution, une construction sociale progressive*, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer et Ganndal.
- [2]. Kabuya Kalala François et Matata Ponyo Mapon (1999) : *L'espace monétaire kasaiën, crise de légitimité et de souveraineté monétaire en période d'hyperinflation au Congo (1993-1997)*, Paris, L'harmattan.
- [3]. Kakmo Pideu (2011) : "Quel est le rôle pour les donateurs en microfinance ?"
- [4]. Kayungura Tasinanzu et Mumbere Kikoli (2011) : *Conditions de vie des habitants et pauvreté dans la ville de Butembo*, Kigali, ULPGL, Presse Paloti.
- [5]. Malala Bankala Donatien (décembre 2012) : "Pour une croissance économique inclusive en RD CONGO", in *Congo-Afrique*, Kinshasa, n°470.
- [6]. Masangu Mulongo Jean-Claude (2009) : *Pourquoi je crois au progrès de l'Afrique. Credo d'un banquier africain*, Paris, Ed. Hachette.
- [7]. Mbouombou Ndam Joseph (2011) *La microfinance à la croisée des chemins*, Paris, Ed. L'harmattan.
- [8]. Novak Maria (2005) : *On ne prête pas qu'aux riches*, Paris, Ed. J.C.-Lattes.
- [9]. Rapport de l'administration du Territoire, ville de Butembo, exercice 2013.
- [10]. World Bank (1998) : *Stratégie de la banque mondiale pour le développement de la microfinance et des services financiers aux PME et en milieu rural en Afrique Subsaharienne*, Groupe secteur privé et finance, Région Afrique, World Bank, Washington D.C.
- [11]. Yaron, et al (1997) : *Rural Finance: Issues, Design, and Best Practices*, Environmentally and Socially Sustainable Development Studies and Monographs Series14, World Bank.

Annexe : Tableau 5. Taux de remboursement par secteur d'activité

| Secteur | 2009 | | | 2010 | | | 2011 | | | 2012 | | | 2013 | | |
|--------------------------------------|-------------|---------------|-----------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-----------|
| | Crédit | Rembo ursé | Rat io | Crédit | Remb | Rat io |
| Commerce | 22782 90 | 182263 2 | 80 | 25100 00 | 18825 00 | 75 | 29684 70 | 25232 00 | 85 | 34747 50 | 29535 38 | 85 | 39611 20 | 31688 96 | 80 |
| Construction et habitat | 37748 5 | 211392 | 56 | 52924 0 | 29108 2 | 55 | 44550 0 | 26730 0 | 60 | 57787 5 | 34094 6 | 59 | 55969 0 | 30783 0 | 55 |
| Agriculture | 23820 | 13101 | 55 | 13870 | 6935 | 50 | 26000 | 15340 | 59 | 25520 | 15312 | 60 | 47800 | 26290 | 55 |
| Elevage | 11280 | 6768 | 60 | 12110 | 7872 | 65 | 10620 | 6159 | 58 | 30050 | 16528 | 55 | 11350 | 6810 | 60 |
| Frais scolaires et soins médicaux | 20868 0 | 135642 | 65 | 20105 | 14073 | 70 | 43270 | 28991 | 67 | 30270 | 18767 | 62 | 27920 | 18148 | 65 |
| Autres | 12040 0 | 84280 | 70 | 14980 0 | 10186 4 | 68 | 96800 | 62920 | 65 | 12271 0 | 83443 | 68 | 54490 | 35964 | 66 |
| TOTAL | 30199 55 | 227381 5 | 75 | 32351 25 | 23043 26 | 71 | 35906 60 | 29039 10 | 81 | 42611 75 | 34285 34 | 80 | 46623 70 | 35639 38 | 76 |

Sources : Rapports de la Commission de crédit de la COODEFI, exercices 2009 à 2013

Kasereka Luhavo Gaétan. "Contribution De La Microfinance Au Financement De L'agriculture : Le Cas De La Coodefi Au Nord-Est De La Rd Congo." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(09), 2021, pp. 01-05.